

## ARMES **Ventes**

PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO YOUTUBE DE MILITARY ARMS CHANNEL



### K&M M17S-C

- Approuvée en mai 2017 par la GRC
- Arme semi-automatique de type «bullpup» dont le chargeur est situé derrière la gâchette
- Contient 5 projectiles de 5,56 mm

Coût du modèle américain (différent de celui vendu au Canada)

2415 \$ CAD



### SIG SAUER MP

- Approuvée en mars 2017 par la GRC
- Mitraillette avec «un nouveau niveau de sécurité pour l'opérateur»
- Contient 5 projectiles de 9 mm

Coût approximatif

2500 \$ CAD

PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO YOUTUBE DE COLIION NOIR



Coût approximatif

1145 \$ CAD

### CZ SCORPION EVO 3 S1

- Approuvée en mars 2017 par la GRC
- Mitraillette «de nouvelle génération»
- Contient 5 projectiles de 9 mm

## QUI PEUT ACHETER CES ARMES ?

### SANS RESTRICTION

- Tout détenteur d'un permis de possession et d'acquisition d'armes à feu (PPA). Valable pendant cinq ans, le permis coûte 60 \$ et peut être obtenu auprès de la GRC après avoir suivi un cours d'une journée.

### À AUTORISATION RESTREINTE

- Tout adulte possédant un PPA pour les armes de ce type. Valable pendant cinq ans, le permis délivré par la GRC coûte 80 \$. Pour obtenir, il faut:
  - Faire deux formations d'une journée
  - Réussir un test d'aptitude
  - Rencontrer un policier qui authentifiera l'identité du demandeur
  - Être membre d'un club de tir (à moins d'être policier ou collectionneur)

# D'autres fusils d'assaut en vente

Une décision dénoncée par un groupe qui milite pour le contrôle des armes à feu

Trois nouveaux fusils d'assaut seront bientôt en vente au Canada. Une décision qui ne fait aucun sens aux yeux d'un groupe pour le contrôle des armes, quatre mois après la tuerie de Québec.

**Claudia Berthiaume**  
 @CBerthiaumeJDM



Après des années d'attente, les fabricants, les distributeurs et les amateurs d'armes jubilent sur les blogs dédiés à leur passion.

Trois armes semi-automatiques, du même genre que celles utilisées lors des tueries de Dawson, du Métropolis, et de la mosquée de Québec, viennent d'être approuvées par la GRC.

Il s'agit du CZ Scorpion Evo 3 S1, du Sig Sauer MPX et du K&M M17S-C (voir encadrés).

Décrites par leurs fabricants comme

des «mitraillettes», les deux premières sont classées dans la catégorie des armes à autorisation restreinte, a confirmé la Gendarmerie Royale du Canada (GRC).

Quant à la K&M M17S-C, «il s'agit soit d'une arme à feu sans restriction, soit d'une arme à feu à autorisation restreinte, selon la longueur du canon», spécifie la caporale Annie Delisle.

Au-delà de leur classification, la porte-parole de PolySeSouvient se demande quant à elle pourquoi le gouvernement laisse entrer de telles armes au pays.

«Le problème, c'est qu'on permette la vente d'armes conçues pour tuer des humains. Personne n'a besoin de 30 balles pour tuer un chevreuil», rage la diplômée de Polytechnique Heidi Rathjen, qui milite pour le contrôle des armes depuis près de 30 ans.

### ARMES MILITAIRES

Selon elle, les trois armes qui viennent d'être approuvées sont des fusils «à confi-

guration militaire que les citoyens ordinaires peuvent posséder».

Notons que les chargeurs des trois armes contiendront seulement cinq balles, afin de respecter les normes canadiennes.

Aux États-Unis, ils peuvent en compter jusqu'à 30. Cela ne rassure pas les militants de PolySeSouvient.

«Il est extrêmement facile, pour quelqu'un qui s'y connaît, de modifier les chargeurs pour en augmenter la capacité. C'est ce que plusieurs tueurs ont tenté de faire», illustre Heidi Rathjen.

### CONTRÔLE

Les libéraux de Justin Trudeau avaient pourtant promis de resserrer le contrôle des armes.

Mais son gouvernement ne compte pas se mêler des affaires de la GRC, affirme



HEIDI RATHJEN  
Militante

l'attaché de presse du ministre fédéral de la Sécurité publique, Ralph Goodale.

«Le gouvernement n'interviendra pas dans la prise de décision des services policiers concernant la classification des armes, puisque ce sont eux les spécialistes de ces décisions techniques», écrit Scott Bardsley par courriel.

### LA GRC SE PRONONCE

De son côté, la Gendarmerie royale du Canada relance la

balle au gouvernement fédéral en disant qu'elle évalue les modèles d'armes sur le marché «par rapport aux définitions établies dans le Code criminel»... qui relève du ministère de la Justice.

La solution serait pourtant bien simple, pour Heidi Rathjen, qui martèle sans aucune hésitation qu'il faut changer les règles que [doit] appliquer la GRC».